

Exigences pour les formateurs externes de la FSRM

Ce document est publié sur le site internet www.fsrn.ch et annexé aux contrats des enseignants.

1) Qualifications dans la branche

- Expérience professionnelle confirmée
- Si possible : recommandation par des tiers ou publications dans le domaine

2) Qualifications pédagogiques

Si possible : brevet reconnu dans le domaine de la formation d'adultes ou bonne expérience pratique dans l'enseignement ou la formation des adultes. Toutefois la FSRM privilégie la connaissance approfondie du sujet et est prête à faire confiance à un spécialiste reconnu sans expérience pédagogique.

- Bon présentateur, motivant, engagé
- Utilisation de moyens pédagogiques adaptés au public cible (ingénieurs et techniciens)
- Présentation à disposition de la FSRM 10 jours avant le cours

3) Compétences sociales

- Honnête
- Respectueux des valeurs et idées des participants
- Garant de la confidentialité des échanges durant le cours

Le cours FSRM « Formateurs occasionnels » est fortement recommandé à tous les formateurs externes.

22.08/2013 / PF-AL